

État de situation sur la négociation en cours

Chers collègues,

En ce début d'année 2024, votre Association désire partager avec vous l'état de situation sur notre négociation en cours dans le contexte actuel des négociations avec le reste de la fonction publique.

Mise en contexte

D'abord, il importe de vous faire une mise en contexte pour bien saisir les principaux enjeux avec lesquels nous devons composer. À la suite de l'impasse de nos négociations survenues le 6 décembre dernier, nous avons débuté, dans les heures qui ont suivi, des moyens de sensibilisation et de visibilité pour démontrer notre insatisfaction en regard de la situation. Cette mobilisation collective a d'ailleurs reçu une couverture médiatique importante dans les jours suivant notre annonce. Dans ce contexte, nous avons accepté toutes les demandes d'entrevues, et ainsi, nous avons eu l'occasion d'expliquer sommairement les raisons du refus de la dernière entente de 21 % sur 5 ans en lien avec les principes de la rémunération globale.

Parallèlement, durant cette période, le Front commun a poursuivi une mobilisation rarement vue dans son histoire avec des manifestations multiples en maintenant les classes fermées avec l'appui d'un mandat de grève sur plusieurs semaines et tout cela, en préservant l'appui de la population en général, ainsi que celle des médias. Ainsi, après une lutte difficile dans le cadre des négociations de la fonction publique, une entente de principe est survenue durant la période des Fêtes. Il s'agit d'une entente historique aux dires des leaders syndicaux du Front commun.

Ont-ils pu faire du chemin dans leurs négociations sur la base de notre entente qui fut refusée le 15 septembre dernier? Absolument, mais l'effet déterminant fut sans équivoque; la pression exercée par une grève générale légale avec l'appui de la population et la chute du gouvernement dans les sondages se retrouvant devant une problématique d'urgence, soit la mise en péril de la réussite scolaire de milliers d'enfants gardés à la maison depuis des semaines par les parents.

Soulignons qu'il y a un autre groupe d'employés du gouvernement fort important en marge du Front commun. Nous parlons ici de la Fédération Interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ), soit plus de 80 000 membres. Rappelons qu'ils ont le droit de grève, mais avec des restrictions liées aux services essentiels. Ils ont plusieurs particularités et demandes distinctives en lien avec le service continu 24/7.

Avec la situation chaotique dans les hôpitaux et le débordement actuel des urgences, il est prévisible qu'une entente puisse survenir rapidement suivant l'entente de principe du Front commun.

Pour la suite de nos négociations

Comme vous le savez, la négociation est un processus complexe tenant compte de plusieurs variables pouvant évoluer rapidement, ce qui rend le tout plus ardu. Nous comprenons que l'attente peut être frustrante, mais il est crucial de rester patients. Le processus de négociation implique parfois des étapes où nous devons observer les développements dans d'autres groupes avant de pouvoir progresser. Cela ne signifie pas que nous sommes à l'arrêt, mais plutôt que nous travaillons stratégiquement pour atteindre nos objectifs communs. D'ailleurs, sachez que nous ajouterons prochainement des moyens de sensibilisation administratifs. L'information à ce sujet vous sera transmise par vos représentants syndicaux.

Concernant les objectifs visés dans le cadre de la négociation pour une seconde entente de principe, il pouvait être raisonnable pour le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) de penser que la reprise des négociations pour arriver à une seconde entente ne viserait que des aménagements pour répondre à des irritants et certains besoins de compensation ciblés. Nous tenons à vous assurer que votre Association ne voit pas cela de la même façon dans le contexte actuel.

En effet, bien qu'il soit vrai que les parties conçoivent une entente dans le résultat global, rappelons que notre rattrapage était appuyé sur des paramètres gouvernementaux (augmentations de base) fixés par celui-ci pour en arriver à une entente. Ces paramètres minimaux ont eu l'effet d'amoindrir l'effet du rattrapage obtenu pour nous comparer aux autres corps policiers, ce qui a clairement contribué au refus de la première entente. Il est clair pour l'APPQ que ces paramètres gouvernementaux ont changé de manière significative dans l'entente de principe pour la fonction publique. Conséquemment, il est **impératif** pour nous que ce constat soit pris en compte dans la perspective de notre prochaine entente de principe!

Notre force réside dans notre unité. Ensemble, nous pouvons surmonter les défis actuels et construire un avenir meilleur pour tous. Nous vous encourageons à rester informés, impliqués et solidaires. Nous sommes convaincus que notre persévérance aboutira à des résultats positifs.

Nous continuerons à vous tenir informés au fur et à mesure que les négociations progressent. Votre voix et votre soutien sont essentiels dans cette démarche. S'unir pour progresser, telle est notre devise!



Syndicalement vôtre,
Jacques Painchaud, président